UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2019

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 30 juin 2019 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 juin 2019, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 63 208 134 dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de 816 347 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société «UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 30 juin 2019, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Contrairement aux dispositions de l'article 109 du règlement du Conseil du Marché Financier et notamment son point 11, l'Union Financière Salammbo Sicav a acquis auprès de l'Union Financière Alyssa Sicav (OPCVM faisant partie du même groupe que le gestionnaire) des obligations pour un montant global de 1 100 898dinars. Ces opérations ont été passées par la bourse.
- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 21,15% de l'actif au 31 mars 2019. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 26 juillet 2019

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN
Arrêté au 30/06/2019 en (DT)

	Libellé	Note	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	44 836 514,304	63 271 624,519	52 409 210,455
	a- Obligations et valeurs assimilées b- Titres OPCVM		44 836 514,304 0,000	59 736 344,519 3 535 280,000	49 315 460,455 3 093 750,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	18 363 111,268	15 457 857,657	14 132 201,178
	a- Placements monétaires b- Disponibilités		4 993 401,671 13 369 709,597	815 917,120 14 641 940,537	1 834 619,816 12 297 581,362
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	8 508,648	69 239,726	0,000
	TOTAL ACTIF		63 208 134,220	78 798 721,902	66 541 411,633
	PASSIF		<u>252 100,012</u>	<u>258 327,765</u>	<u>199 704,174</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	226 529,817	242 830,053	164 375,846
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	25 570,195	15 497,712	35 328,328
	ACTIF NET		<u>62 956 034,208</u>	<u>78 540 394,137</u>	66 341 707,459
<u>CP 1</u>	<u>Capital</u>	3.7	61 552 549,634	76 945 643,733	63 553 101,050
<u>CP 2</u>	Sommes capitalisables	3.8	1 403 484,574	<u>1 594 750,404</u>	2 788 606,409
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieursb- Sommes capitalisables de		0,000	0,000	0,000
	l'exercice encours		1 403 484,574	1 594 750,404	2 788 606,409
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		63 208 134,220	78 798 721,902	66 541 411,633

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 30/06/2019 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
<u>PR 1</u>	Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>645 141,210</u>	1 314 671,787	<u>712 682,818</u>	1 372 953,036	<u>2 905 904,758</u>
	Revenus des obligations et valeurs assimilées Revenus des titres OPC	VM	645 141,210 0,000	1 314 671,787 0,000	712 682,818 0,000	1 372 953,036 0,000	2 905 904,758 0,000
<u>PR 2</u>	Revenus des placements monétaires	3.2	<u>312 879,854</u>	<u>515 211,599</u>	<u>255 697,669</u>	430 655,356	979 576,259
<u>CH 1</u>	Total des revenus des placements Charges de gestion des placements	3.9	958 021,064 -148 842,945	1 829 883,386 -294 159,438	968 380,487 -164 337,482	1 803 608,392 -312 959,877	3 885 481,017 -653 856,459
	Revenu net des placements		809 178,119	1 535 723,948	804 043,005	1 490 648,515	3 231 624,558
<u>CH 2</u>	Autres charges	3.10	-24 630,191	-48 779,632	-26 418,145	-51 000,514	-105 374,068
	Résultat d'exploitation		784 547,928	1 486 944,316	777 624,860	1 439 648,001	3 126 250,490
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation		-87 428,517	-83 459,742	130 751,440	155 102,403	-337 644,081
	Sommes capitalisables de la période		697 119,411	1 403 484,574	908 376,300	1 594 750,404	2 788 606,409
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		87 428,517	83 459,742	-130 751,440	-155 102,403	337 644,081
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		-13 876,240	36 646,160	-3 983,675	46 844,975	74 954,589
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		48 402,000	48 402,000	42 832,531	42 832,531	118 436,531
	Frais de négociation de titres		-2 726,833	-2 726,833	-22 178,980	-22 178,980	-22 178,980
	Résultat net de la période		816 346,855	1 569 265,643	794 294,736	1 507 146,527	3 297 462,630

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 30/06/2019 en (DT)

Libellé	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>816 346,855</u>	<u>1 569 265,643</u>	<u>794 294,736</u>	<u>1 507 146,527</u>	<u>3 297 462,630</u>
a- Résultat d'exploitation	784 547,928	1 486 944,316	777 624,860	1 439 648,001	3 126 250,490
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-13 876,240	36 646,160	-3 983,675	46 844,975	74 954,589
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	48 402,000	48 402,000	42 832,531	42 832,531	118 436,531
d- Frais de négociation de titres	-2 726,833	-2 726,833	-22 178,980	-22 178,980	-22 178,980
AN2- Distributions de dividendes	0,000	<u>0,000</u>	0,000	<u>0,000</u>	0,000
AN3- Transactions sur le capital	<u>-4 086 019,819</u>	<u>-4 954 938,894</u>	7 954 652,853	<u>8 282 767,407</u>	<u>-5 706 235,374</u>
a- Souscriptions	17 624 252,779	26 161 852,373	25 322 030,428	38 604 178,162	59 466 283,852
- Capital	16 684 200,000	24 872 200,000	25 183 400,000	38 519 600,000	58 903 400,000
 Régularisation des sommes non capitalisables 	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	940 052,779	1 289 652,373	138 630,428	84 578,162	562 883,852
b- Rachats	21 710 272,598	31 116 791,267	17 367 377,575	30 321 410,755	65 172 519,226
- Capital	20 539 000,000	29 569 800,000	17 289 500,000	30 320 800,000	64 306 800,000
 Régularisation des sommes non capitalisables 	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	1 171 272,598	1 546 991,267	77 877,575	610,755	865 719,226
VARIATION DE L'ACTIF NET	-3 269 672,964	-3 385 673,251	8 748 947,589	9 789 913,934	-2 408 772,744
AN4- Actif Net					
a- En début de période	66 225 707,172	66 341 707,459	69 791 446,548	68 750 480,203	68 750 480,203
b- En fin de période	62 956 034,208	62 956 034,208	78 540 394,137	78 540 394,137	66 341 707,459
AN5- Nombre d'actions					
a- En début de période	631 890	640 318	697 401	694 352	694 352
<u>b- En fin de période</u>	593 342	593 342	776 340	776 340	640 318
VALEUR LIQUIDATIVE	106,104	106,104	101,167	101,167	103,607
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,97%	4,86%	4,38%	4,39%	4,64%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30-06-2019

PRESENTATION DE LA SOCIETE

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une SICAV, crée en 1998 sous la forme de SICAV MIXTE de type distribution, puis devenue SICAV OBLIGATAIRE de type capitalisation depuis le 1er janvier 2016.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente :
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;

A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30juin 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués en dates d'arrêtés à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparait également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30-06-2019 d'obligations et valeurs assimilées. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

LIBELLE		30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Emprunts d'Etat	(1)	24 032 973,447	33 194 362,591	23 963 252,932
Obligations des Sociétés	(2)	20 803 540,857	26 541 981,928	25 352 207,523
Titres d'OPCVM		0,000	3 535 280,000	3 093 750,000
Total		44 836 514,304	63 271 624,519	52 409 210,455

(1) Emprunts d'Etat :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2019	% de l'Actif
Emprunts d'Etat		23 186 652,000	24 032 973,450	<u>38,02%</u>
BTA 03-2026	2 000	1 830 400,000	1 910 244,770	3,02%
BTA-04-2028	9 000	8 678 800,000	8 860 663,480	14,02%
BTA082022	50	47 700,000	50 888,870	0,08%
BTA-10-2026	13 000	12 629 752,000	13 211 176,330	20,90%

(2) Obligations des sociétés :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2019	% de l'Actif
Obligations des Sociétés		20 365 908,000	20 803 540,857	<u>32,91%</u>
AIL 2015-1	15 000	600 000,000	633 098,302	1,00%
ATT- LEASING 2018-1- T+2.3%	20 000	1 600 000,000	1 605 408,175	2,54%
ATT- LEASING 2017-1-7.75%	15 000	1 200 000,000	1 238 932,602	1,96%
ATTIJARI BANK SUB 2015	30 000	1 200 000,000	1 247 489,754	1,97%
ATTIJARI BANK SUB 2017 T 7,4%	20 000	1 200 000,000	1 206 017,050	1,91%
ATTIJARI LEASING2015-1- 7.6%	500	10 000,000	10 116,284	0,02%
ATTIJARI LEASING 2015-2- 7.7%	27550	1 100 898,000	1 135 862,497	1,79%
ATTIJARI LEASING SUB 2014-A -7.5%	500	10 000,000	10 307,398	0,02%
BNASUB09	1 700	56 610,000	57 177,956	0,09%
BTE 2016-A 7.4%	10 000	600 000,000	615 278,466	0,97%
BTK SUB 2014-1CAT(A)	23 000	460 000,000	474 672,614	0,75%
CIL 2016-1- 7.5%	20 000	800 000,000	806 032,787	1,28%
CIL 2017-2- 7.95%	5 000	400 000,000	407 506,886	0,64%
CIL 2018 - 10.6%	5 000	500 000,000	519 167,123	0,82%
CIL2015-1 T 7.65%	300	6 000,000	6 016,053	0,01%
CIL2015-2 T 7.65%	10 000	400 000,000	416 364,712	0,66%

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2019	% de l'Actif
HL 2015-2 A7.65%	19 660	786 400,000	798 892,157	1,26%
HL 2016-1 7.65%	5 000	200 000,000	200 100,328	0,32%
HL 2016-2 7.65%	10 000	600 000,000	621 629,589	0,98%
HL 2017-3 8%	20 000	1 600 000,000	1 643 765,479	2,60%
HL 2018-1 8.3%	15 000	1 200 000,000	1 207 401,967	1,91%
TLS2015-2	20 000	800 000,000	815 606,556	1,29%
TLS2016-1	15 000	600 000,000	608 557,377	0,96%
TLS2017-2- 7.95%	15 000	1 200 000,000	1 229 900,712	1,95%
TLS2018-1 7.95%	15 000	1 200 000,000	1 211 468,853	1,92%
UBCI 2013	21 200	424 000,000	425 953,645	0,67%
UIB SUB 2016-A 7.4%	20 000	1 200 000,000	1 234 254,904	1,95%
UIB SUB 2015	10 600	212 000,000	212 445,781	0,34%
UNIFACTOR 2015-A 7.45%	5 000	200 000,000	204 114,850	0,32%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
Revenus des obligations et valeurs assimilées	645 141,210	1 314 671,787	712 682,818	1 372 953,036	2 905 904,758
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier Revenus des obligations privées	309 309,358 335 831,852	615 219,955 699 451,832	317 145,863 395 536,955	623 056,460 749 896,576	1 363 270,587 1 542 634,171
TOTAL	645 141,210	1 314 671,787	712 682,818	1 372 953,036	2 905 904,758

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2019à 18 363 111,268DT et s'analyse comme suit :

		30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	4 993 401,671	815 917,120	1 834 619,816	7,90%
Disponibilités	(2)	13 369 709,597	14 641 940,537	12 297 581,362	21,15%
Total		18 363 111,268	15 457 857,657	14 132 201,178	29,05%

(1)Placements monétaires :

a) Certificats de dépôt :

Emetteur	Taux de Rémunération	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2019	% de l'Actif
UBCI	7,83%	20 jours	11/06/2019	996 535,072	999 999,999	1,58%
UBCI	7,83%	20 jours	20/06/2019	1 993 070,145	1 996 874,119	3,16%
UBCI	7,83%	20 jours	21/06/2019	1 993 070,145	1 996 527,553	3,16%
Total placement certificats de dépôt				4 982 675,362	4 993 401,671	7,90%

(2) Disponibilités :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Dépôts à terme	13 000 000,000	13 500 000,000	5 000 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	105 999,563	103 342,025	57 633,315
Intérêts courus/DAV (POT)	82 309,944	39 189,520	91 237,848
Avoirs en banque	181 400,090	999 408,992	7 148 710,199
Somme à l'encaissement	0,000	0,000	0,000
Total	13 369 709,597	14 641 940,537	12 297 581,362

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	4 656,033	9 309,818	14 726,478	34 394,674
Intérêts des certificats de dépôts	94 561,803	159 560,301	68 841,550	119 871,536	230 642,566
Intérêts des dépôts à terme	218 318,051	350 995,265	177 546,301	296 057,342	714 539,019
TOTAL	312 879,854	515 211,599	255 697,669	430 655,356	979 576,259

3.3 - Créances d'exploitations :

	Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
AC 3	Créances d'exploitations	0,000	0,000	<u>0,000</u>
	Intérêts à recevoir	1 875,288	1 875,288	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000	80 000,000	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288	-81 875,288	-81 875,288

3.4 -Autres actifs:

	Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<u>AC 4</u>	Autres Actifs	<u>8 508,648</u>	69 239,726	0,000
	RS sur BTA	0	69 239,726	0,000
	RS sur obligations	8 508,648	0	0,000

3.5 - Opérateurs créditeurs:

	Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	
<u>PA 1</u>	Opérateurs créditeurs	<u>226 529,817</u>	242 830,053	<u>164 375,846</u>	
	Frais de gestionnaire	66 152,419	73 038,880	73 055,930	
	Frais de dépositaire	32 684,387	34 773,930	18 263,986	
	Frais des distributeurs	127 693,011	135 017,243	73 055,930	

3.6 – Autres créditeurs divers:

	Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
PA 2	Autres créditeurs divers	<u>25 570,195</u>	<u>15 497,712</u>	<u>35 328,328</u>
	Etat, retenue à la source	13 209,526	169,500	14 153,998
	Redevance CMF	5 450,527	6 477,639	5 850,332
	Charges à payer sur l'exercice encours	6 910,142	8 850,573	15 323,998

3.7 Capital:

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2018	
* Montant en nominal	64 031 800
* Nombre de titres	640 318
* Nombre d'actionnaires	400
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	24 872 200
* Nombre de titres émis	248 722
Rachats effectués	
* Montant en nominal	29 569 800
* Nombre de titres rachetés	295 698
Capital au 30/06/2019	
* Montant en nominal	59 334 200
* Nombre de titres	593 342
* Nombre d'actionnaires	386

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2019 au 30/06/2019 s'élève à -3 385 673,251 dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 30/06/2019 est de 593 342 contre 640 318 au 31/12/2018.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2018	63 553 101,050	<u>63 553 101,050</u>
Souscriptions de la période	<u>24 872 200,000</u>	<u>24 872 200,000</u>
Rachats de la période	<u>-29 569 800,000</u>	<u>-29 569 800,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>2 697 048,584</u>	<u>4 100 533,158</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	36 646,160	36 646,160
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	48 402,000	48 402,000
- Frais de négociation de titres	-2 726,833	-2 726,833
- Régularisation sommes capitalisables	413 562,824	413 562,824
- Résultat de l'exercice antérieur	2 788 606,409	2 788 606,409
- Régularisation de résultat de l'exercice antérieur	-587 441,976	-587 441,976
- Sommes capitalisables		1 403 484,574
Montant fin de période au 30/06/2019	<u>61 552 549,634</u>	<u>62 956 034,208</u>

3.8 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 30/06/2019 s'élèvent à 1 403 404, 574DT et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	1 486 944,316	1 439 648,001	3 126 250,490
Régularisation du résultat d'exploitation	-83 459,742	155 102,403	-337 644,081
<u>Total</u>	1 403 484,574	1 594 750,404	2 788 606,409

3.9 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
CH 1 Charges de gestion des placements	148 842,945	<u>294 159,438</u>	<u>164 337,482</u>	<u>312 959,877</u>	<u>653 856,459</u>
Rémunération du gestionnaire	66 152,419	130 737,525	73 038,880	139 093,278	290 602,868
Rémunération du dépositaire	16 538,107	32 684,388	18 259,722	34 773,321	72 650,723
Rémunération des distributeurs	66 152,419	130 737,525	73 038,880	139 093,278	290 602,868

3.10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
CH 2 Autres charges	24 630,191	48 779,632	<u>26 418,145</u>	<u>51 000,514</u>	<u>105 374,068</u>
Redevance CMF	16 538,107	32 684,388	18 259,722	34 773,321	72 650,723
Abonnement des charges budgétisées	8 092,084	16 095,244	8 158,423	16 227,193	32 723,345

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	Période du 01.04.19 au 30.06.19	Période du 01.01.19 au 30.06.19	Période du 01.04.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 30.06.18	Période du 01.01.18 au 31.12.18
Abonnement des charges budgétisées	8 092,084	16 095,244	<u>8 158,423</u>	<u>16 227,193</u>	<u>32 723,345</u>
Taxes	1 979,318	3 936,884	1 864,896	3 709,298	7 480,077
Frais bancaires	30,200	60,067	23,955	47,646	96,082
Publication BO CMF	300,225	597,151	300,051	596,804	1 203,500
Honoraires CAC	1 690,705	3 362,831	1 690,730	3 362,881	6 781,500
Frais AGO et publications	1 099,874	2 187,661	1 286,974	2 559,806	5 162,039
Jetons de Présence	2 991,781	5 950,685	2 991,781	5 950,685	12 000,000
Autres (*)	-0,018	-0,036	0,037	0,073	0,147

^(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATION GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,4% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.